



Paca. La filière nautique va pouvoir respirer

Le gouvernement vient de suspendre le décret concernant les charges sociales sur l'affiliation des marins étrangers redonnant un peu d'air à la filière yachting en Paca.

L'association [Riviera Yachting Network](#), qui regroupe la plupart des grands chantiers navals de la région, s'était mobilisée contre les nouvelles réglementations fiscales liées à la grande plaisance en méditerranée française, entrées en vigueur depuis le 1er juillet, et qui ont accéléré la fuite des propriétaires de yachts vers l'Italie et l'Espagne qui n'appliquent pas ces mesures. « Pendant l'été, j'ai alerté deux ministres, Jean-Yves Le Drian et Elisabeth Borne, sur cette situation intenable. Le yachting connaît en effet la plus grave crise de son histoire », souligne Renaud Muselier, président de la région Paca. « *L'industrie de la grande plaisance génère 2.500 emplois dans notre région et 4.000 emplois indirects. Certains chantiers navals ont perdu de très grandes unités et ont vu leur commandes gelées à hauteur de 15 à 18 millions d'euros* », précise-t-on du côté de [Riviera Yachting Network](#). « *La décision prise par le gouvernement de suspendre l'application du décret est incontestablement une avancée significative pour la profession. Les marins pourront maintenant choisir leur régime social* », estime Renaud Muselier.